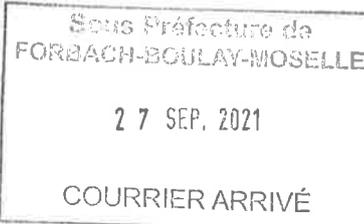




REPUBLIQUE FRANÇAISE

Nombre de délégués  
en exercice : 55



## DELIBERATION DU COMITE SYNDICAL

-----

SEANCE DU 13 SEPTEMBRE 2021

A la suite d'une convocation en date du 07 septembre 2021, les membres composant le Comité Syndical du Sydeme se sont réunis au siège administratif, 1 rue Jacques Callot à MORSBACH, le lundi 13 septembre 2021 à 17h sous la présidence de Monsieur Roland ROTH, Président du Sydeme.

✓ Etaient présents : **33**

Mesdames, Messieurs Roland ROTH, Pierre LANG, Philippe SCHUTZ, Mireille CINQUALBRE, Germain DERUDDER, Jean-Claude HEHN, Jean-Paul HILPERT, Jean-Luc JEHIN, Gilbert SCHUH, Bernard CLAVE, Cyrille FETIQUE, Dominique LIMBACH, Joël NIEDERLAENDER, Salvatore COSCARELLA, Antoine FRANKE, Pascal HELFENSTEIN, Emmanuel SCHULER, François SCHORUNG, Jean-Jacques WURSTEISEN, Christian CLEMENT, Luc BALLASSE, Gérard THIEL, Emmanuel THIRY, Hubert BUR, Bernard PETRY, Simone RAMSAIER, Bernard COLBUS, Roselyne DA SOLLER, Ginette MAGRAS, Cathia HEIM, Jean-Claude HUBERT, Joël ROMANG, David SUCK.

✓ Etaient représentés par leur suppléant : **1**

Monsieur André DUPPRE représenté par Dominique SCHOULLER.

✓ Excusés : **11**

Mesdames, Messieurs, Alexandre CASSARO, Sabrina HASSINGER, Claude KLEIN, Chantal PLATTE, Jean-Luc LUTZ, Sylvain NEGEBAUER, Pascal LAUER, Jean MEKETYN, Salvatore FIORETTO, François GATTI, Pierre THIL.

✓ Excusés ayant donné procuration : **6**

Messieurs, Hubert BOURING a donné procuration à Joël NIEDERLAENDER, Durkut CAN a donné procuration à Roland ROTH, Marc SENE a donné procuration à Jean-Jacques WURSTEISEN, Jean-Paul TINNES a donné procuration à Christian CLEMENT, Etienne HOFFERT a donné procuration à Emmanuel THIRY, Serge STEBLER a donné procuration à David SUCK.

✓ Absents : **4**

Messieurs, Guy BORN, Didier ZIMNY, Roland GLODEN, Régis GAY.

-----

### 01. ADMINISTRATION GENERALE

**OBJET : DESIGNATION DES DELEGUES DE LA CCAB SUITE A LA DEMISSION DE M. REGIS GAY**

Le Comité Syndical,

Vu les dispositions du Code général des collectivités territoriales (CGCT), il appartient aux intercommunalités adhérentes de désigner les délégués titulaires et suppléants chargés de les représenter au sein de l'assemblée délibérante du Sydeme.

CONSIDERANT que lors de l'installation du Conseil Syndical du 23 septembre 2020, les délégués titulaires et suppléants ont été installés dans leurs fonctions conformément aux règles de représentativité établies et selon la répartition suivante :

Interco.	Population 2020	Titulaires	Suppléants	TOTAL
CAFPF	78 570	10	10	20
CASC (AL)	66 357	9	9	18
CASAS	54 293	8	8	16
CCPBitche	35 169	5	5	10
CCFM	32 352	5	5	10
CCABPSU	25 107	4	4	8
CCDUF	24 902	4	4	8
CCHPB	23 555	4	4	8
CCW	18 296	3	3	6
CCB	13 644	3	3	6
<b>TOTAL</b>	<b>372 245</b>	<b>55</b>	<b>55</b>	<b>110</b>

VU la délibération du 15 juillet 2020, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes d'Alsace Bossue (CCAB) a désigné les délégués siégeant au Sydeme pour la période 2020-2026.

CONSIDERANT que le 14 avril 2021, Monsieur Régis GAY, délégué titulaire de la CCAB a informé les services du Sydeme de sa démission de ses fonctions d'adjoint au Maire de Keskastel et de son mandat de conseiller municipal. Il convient donc de procéder à son remplacement au sein de l'assemblée délibérante du Sydeme.

A ce titre, le 2 juin 2021, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes d'Alsace Bossue a procédé à une nouvelle désignation des membres titulaires et suppléants chargés de représenter l'intercommunalité au sein du Sydeme.

Après avoir entendu l'exposé de son rapporteur.

Après en avoir délibéré, les membres du Comité Syndical, par :

40 voix pour,  
0 voix contre,  
0 abstention.

#### Décident

- D'installer dans leurs fonctions, les délégués titulaires et suppléants de la Communauté de Communes d'Alsace Bossue tels que mentionnés ci-dessous :

Représentants de la CCAB au Conseil Syndical du Sydeme	Délégué Titulaire	Délégué Suppléant
	M. Mars SENE	Mme Carole PHILIPPE
	M. Jean-Jacques WURSTEISEN	M. Jacky EBERHARDT
	M. Francis SCHORUNG	M. Christian KLEIN
	M. Gabriel GLATH	M. Didier ENGELMANN

- De prendre acte de la nouvelle composition du Comité Syndical figurant en annexe.

**La délibération est adoptée à l'unanimité**

Fait à MORSBACH, le 13 septembre 2021

Roland ROTH,  
Président



Certifiée exécutoire par le Directeur Général des Services, Jean-Philippe SIEBERT  
Compte tenu de l'affichage du compte-rendu de la délibération, le... 27 SEP. 2021.....  
Et de la transmission en Sous-Préfecture le ... 27 SEP. 2021.....

Sous Préfecture de  
FORBACH-BOULAY-MOSELLE

27 SEP. 2021

COURRIER ARRIVÉ